DÉPARTEMENT DU LOT **2015-36**

MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2015

Convocation le 20 octobre 2015

L'an deux mil quinze, le trente octobre, à dix neuf heures et quarante minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Étaient présents: Messieurs Patrick AMAT, Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS Charles HENRAS, Laurent LAGARDE, Mathieu MOLINIÉ et Jean-Louis VENDRIES.
Était (ent) excusé (e)(es): Mesdames Jocelyne ANDRIEU, Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE et Christelle SOUQUES-MIAN.
Secrétaire de séance: Mathieu MOLINIÉ

MISE EN LOCATION DU SOUS SOL DE L'ÉCOLE DE ROUFFIAC

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de M Mochalsky concernant son souhait de disposer du sous sol de l'école de Rouffiac.
Afin de réglementer cette disposition, un contrat de bail devra être rédigé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-**APPROUVE** la location du sous sol de l'ancienne école de Rouffiac ;

-**AUTORISE** Monsieur le Maire, en tant qu'ordonnateur de la Commune de Carnac-Rouffiac, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

POUR : 6
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2

A CARNAC-ROUFFIAC,
Le 30/10/2015
Le Maire, Albert Castadot

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 02/11/2015
Le Maire, Albert Castadot